

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2005

Séance du 10 février 2005

CG 05/1^{ère}/I-25

**PROGRAMME DE TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN
SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER BATI**

C'est traditionnellement lors de notre réunion consacrée au vote du Budget Primitif que je vous présente le programme de travaux dédiés à l'entretien de notre patrimoine bâti.

A ce titre, je vous sou mets aujourd'hui, et pour l'année 2005, un programme global de 997 500 € se décomposant comme suit :

**I – INVESTIGATIONS SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE
PATRIMOINE IMMOBILIER**

Le décret santé 1996-1997 nous a imposé des diagnostics amiante sur les flocages et calorifugeage, ainsi que sur les matériaux semi-rigides. Nous y avons procédé entre 1997 et 1999 pour l'ensemble de notre patrimoine. Le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 modifie les articles R 1334-14 à R 1334-29 et R 136-2 à R 1336-5 du code de santé publique.

Ces nouvelles obligations portent sur la constitution d'un dossier technique repérant, sur les bâtiments, les matériaux et produits figurant à l'annexe 13/9 du code de santé publique. Ceci, dans le cadre de la prévention et de la protection contre les risques sanitaires engendrés par une exposition à l'amiante. Les propriétaires privés et publics doivent faire rechercher la présence de ces composants par un opérateur agréé.

Cette obligation concernant près de 90 bâtiments je vous propose, aujourd'hui, d'engager une première tranche qui portera sur le site de Montauban pour : l'Hôtel du Département, la Direction de la Solidarité Départementale, la Médiathèque et les Archives Départementales. Cette opération s'étendra à l'ensemble des collèges dès 2006 et, enfin, au reste de notre patrimoine à partir de 2007.

Je vous propose pour ce faire, un crédit de 15 000 € à imputer sur l'article 203121, sous-fonction 0202.

Par ailleurs, des expertises faites par des organismes accrédités s'avèrent parfois nécessaires, je vous propose un crédit de 6 000 € à imputer sur l'article 203121, sous-fonction 0202.

II – TRAVAUX A L'HOTEL DU DEPARTEMENT

En préalable aux travaux de restructuration de cet ensemble immobilier, une opération de sécurité s'avère nécessaire (lavage des vitres, entretien des jardinières...), elle consistera en la pose d'anneaux scellés auxquels les opérateurs revêtus d'un harnais, viendront s'arrimer. Nous recourrons à une entreprise agréée pour la réalisation de cet aménagement.

Je vous propose, à ce titre, un crédit de 14 500 € à imputer sur l'article 231311, sous-fonction 0202.

S'agissant de la restructuration proprement dite de la Cité Administrative Départementale, je vous propose, à l'occasion de ce BP 2005, un crédit complémentaire de 1 Million d'Euros, sur l'article 231-311, sous-fonction 0202, qui vient s'ajouter aux 4 500 000 € déjà inscrits sur cette opération.

Comme je vous l'ai dit à l'occasion des orientations budgétaires pour 2005, le projet définitif vous sera présenté soit à la prochaine séance fiscale, soit à la décision modificative n°1, pour un lancement des travaux début quatrième trimestre 2005.

III - TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS AUX CASERNES DE GENDARMERIE

La construction de la caserne de gendarmerie de Négrepelisse se déroule sans problème, avec une livraison prévisible au dernier trimestre 2005. L'enveloppe initiale de 1 700 000 €, adoptée lors du BP 2003, a fait l'objet d'une première ratification de crédits de 850 000 € en 2004. Je vous propose aujourd'hui de ratifier un crédit de paiement complémentaire de 550 000 € sur l'article 238-16 sous-fonction 11.

S'agissant de l'entretien des casernes de gendarmerie, je vous propose un crédit de 179 000 €, à imputer sur l'article 231318 sous-fonction 11.

IV - TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BATIMENTS AFFECTES A LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

Nos efforts en matière de restructuration des centres médico-sociaux se poursuivent et :

- œ les études relatives à l'extension du centre de Négrepelisse sont achevées. Deux projets ont été soumis aux utilisateurs qui viennent d'arrêter un choix. C'est à l'occasion de la session fiscale que je vous présenterai le dossier et son coût,
- œ nous avons également résolu la question du relogement de nos services à Beaumont de Lomagne, où je vous le rappelle, nous sommes locataires de Tarn et Garonne Habitat. Pour un loyer identique, un promoteur privé construit des locaux dans lesquels nous nous installerons, bénéficiant, à coût inchangé, de conditions plus adaptées à nos missions,
- œ une réflexion est engagée aujourd'hui pour la définition des besoins sur les sites de Grisolles et Moissac. Là encore c'est d'une réflexion aboutie que sortiront des projets affirmés. Je vous en donnerai la teneur le moment venu,
- œ enfin l'ensemble immobilier de Castelsarrasin est achevé, l'extension donne satisfaction à nos personnels.

Pour l'entretien général des autres centres, je vous propose un crédit de 30 000 €, à imputer sur l'article 231313 sous-fonction 48.

b) Bâtiment de la Solidarité Départementale

Le bâtiment abritant la Direction de la Solidarité Départementale nécessite quelques travaux de confortement pour lesquels je vous propose un crédit de 9 000 € à imputer sur l'article 231313 sous-fonction 50

V - TRAVAUX SUR LES BATIMENTS AFFECTES AUX SUBDIVISIONS DEPARTEMENTALES

Pour l'entretien général des subdivisions et centres, je vous propose un crédit de 100 000 €, à imputer sur l'article 231318 sous-fonction 621.

VI - TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS AUX AUTRES BATIMENTS

a) Médiathèque Départementale

Pour l'entretien général de ce bâtiment, je vous propose un crédit de 25 000 €, à imputer sur l'article 231318 sous-fonction 313.

b) Archives Départementales

Pour l'entretien général de ce bâtiment, je vous propose un crédit de 35 000 €, à imputer sur l'article 231318 sous-fonction 315.

c) Autres bâtiments

Pour les autres bâtiments, je vous propose un crédit de 34 000 €, à imputer sur l'article 231318 sous-fonction 0202.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces propositions et de bien vouloir ratifier les crédits correspondants.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

I – Investigations sur l'ensemble de notre patrimoine immobilier (diagnostic amiante)

- Adopte une autorisation de programme de 15 000 € concernant la 1^{ère} tranche qui portera sur le site de Montauban pour : l'Hôtel du Département, la Direction de la Solidarité Départementale, la Médiathèque et les Archives Départementales ;
- Adopte une autorisation de programme de 6 000 € concernant des expertises réalisées par des organismes accrédités ;

- Ratifie l'inscription des crédits susvisés à l'article 203121, sous-fonction 0202 du budget départemental.

II – Travaux à l'Hôtel du département

- Adopte une autorisation de programme de 14 500 € concernant une opération de sécurité ;
- Adopte une autorisation de programme de 1 000 000 € concernant la restructuration proprement dite de la cité administrative départementale qui vient s'ajouter aux 4 500 000 € déjà inscrits sur cette opération ;
- Ratifie l'inscription des crédits de paiement susvisés à l'article 231-311, sous-fonction 0202 du budget départemental.

III – Travaux de grosses réparations aux casernes de gendarmerie

- Ratifie un crédit de paiement complémentaire de 550 000 € sur l'article 238-16, sous-fonction 11 du budget départemental pour la construction de la caserne de gendarmerie de Nègrepelisse ;
- Adopte une autorisation de programme de 179 000 € pour l'entretien des casernes de gendarmerie et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231318, sous-fonction 11 :

Caussade	• Boîtes aux lettres	2 000
	• Peigne anti pigeons	2 500
	• Mise en place de thermostats (fin)	1 000
St Nicolas de la Grave	• Peigne anti pigeons	2 500
	• Portail + automatisation	3 000
Grisolles	• Barreaudage	8 000
	• Entrée, portail + automatisation	5 500
Monclar de Quercy	• Menuiseries 2 ^{ème} tranche	20 000
Lavit de Lomagne	• Menuiseries 2 ^{ème} tranche	20 000
	• Portail + automatisation	3 000
Montech	• Réfection VMC	2 500
Valence d'Agén	• Réfection réseau AEP	6 000
	• Mur de soutènement	45 000
Saint Antonin Noble Val	• Meuble sous évier	1 000
Toutes les gendarmeries	• Mise en conformité électrique	10 000
	• Mise en conformité gaz 1 ^{ère} tranche	5 000

Villebrumier	• Portail sectionnel + automatisation	6 000
Imprévus		36 000
TOTAL		179 000

IV – Travaux d'entretien sur les bâtiments affectés à la solidarité départementale

a) Centres médico-sociaux

- Adopte une autorisation de programme de 30 000 € pour des travaux d'entretien sur les bâtiments affectés à la solidarité départementale et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231313, sous-fonction 48 du budget départemental :

Valence d'Agen	• Mise aux normes chauffage Evacuation EP, cave (imprévu)	800
Castelsarrasin	• Aménagement entrée • Portail • Porte d'entrée peinture grille	2 000 1 000 4 500
Moissac	• Mise en conformité gaz	2 000
Montauban Marcel Unal	• Hublots	7 000
Montauban CPS	• Remplacement porte d'entrée • Mur et sol RdC et 1 ^{er} étage	2 000 5 000
Imprévus		5 700
TOTAL		30 000

b) Bâtiment de la solidarité départementale

- Adopte une autorisation de programme de 9 000 € pour des travaux de confortement sur le bâtiment abritant la solidarité départementale et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231313, sous-fonction 50 du budget départemental :

• Sécurisation des accès 28 rue de la Banque	4 000
• Imprévus	5 000
TOTAL	9 000

V- Travaux sur les bâtiments affectés aux subdivisions départementales

- Adopte une autorisation de programme de 100 000 € pour l'entretien général des subdivisions et centres et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231318, sous-fonction 621 du budget départemental :

Montauban Est	• Clôture de l'antenne de Nègrepelisse(1^{ère} tranche) • Finition bac à sel Caussade • Bac à sel Nègrepelisse	7 500 2 000 9 000
Saint Antonin Noble Val	• Remplacement de 2 moteurs portail du garage • Mise en conformité électrique St Antonin et Caylus	3 500 1 000
Lauzerte	• Construction local stockage carburant, aire de dépôt de sel, stockage panneaux à Montaigu • Toiture à Lauzerte • Mise aux normes équipements électriques	15 000 30 000 500
Valence d'Agen	• Mise aux normes électricité à Valence • Réalisation solin sur toiture du réfectoire à Valence	4 000 1 000
Verdun sur Garonne	• EDF + éclairage aire de dépôt Beaumont • Motorisation du portail roulant à Beaumont	10 000 3 000
DSTA 13 rue Labat	• Remplacement chaudière	6 500
Imprévus		7 000
TOTAL		100 000

VI-Travaux de grosses réparations aux autres bâtiments

a) Médiathèque départementale

- Adopte une autorisation de programme de 25 000 € pour l'entretien général du bâtiment de la médiathèque départementale et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231318, sous-fonction 313 du budget départemental :

• Mise aux normes du chauffage	1 500
• Mise aux normes électriques	500
• Rideaux extérieur 1 ^{er} étage du magasin	4 500
• Réfection du toit du magasin	14 000
• Imprévus	4 500
TOTAL	25 000

b) Archives départementales

- Adopte une autorisation de programme de 35 000 € pour l'entretien général des archives départementales et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231318, sous-fonction 315 du budget départemental :

• Menuiseries 1 ^{ère} tranche	20 000
• Mise aux normes électriques	10 000
• Imprévus	5 000
TOTAL	35 000

c) Autres bâtiments

- Adopte une autorisation de programme de 34 000 € pour les autres bâtiments et ratifie un crédit de paiement correspondant sur l'article 231318, sous-fonction 0202 du budget départemental :

Ancienne caserne de gendarmerie de Saint-Antonin : locaux loués à la Crèche des Capucines	• Revêtement de sols	4 500
Inspection d'Académie	• Démolition garage	10 000
Satese	• Porte d'entrée	2 000
Pairie Départementale	• Menuiseries	5 000
Imprévus		12 500
TOTAL		34 000

Adopté à l'unanimité.

Le Président,